

## **REVUE DES REVUES**

### ***Espaces maghrébins***

**n° 5-6, 2005, Université de Aïn Chock, Casablanca, Maroc. Spécial : *Espaces périurbains au Maghreb*. 133 p. en langue française et 97 p. en langue arabe. ISSN : 1114-62-73**

Ce thème relatif à la périurbanisation est d'une grande actualité au sein des pays maghrébins en raison de l'ampleur des extensions urbaines, des enjeux politiques, des stratégies des acteurs et de la portée du devenir des territoires étudiés. Il s'agit d'abord, de souligner la richesse des 17 textes retenus lors du 8<sup>ème</sup> Colloque de géographie maghrébine tenu au sein des universités de Casablanca et de Mohammedia en 2002 ; ensuite, de relever pratiquement la parité des articles présentés dans les deux langues ; enfin, de pouvoir lire les trois contributions élaborées par des géographes libyens sur leur propre pays. Sur ces 17 articles, six émanent de chercheurs marocains, cinq d'algériens, trois de tunisiens et trois de libyens ; retenons tout de même et par pays, quelques noms de géographes qui ont participé à l'enrichissement de ce thème : pour le Maroc (Chouiki M., Tag B., Mébarki H.,...), l'Algérie (Boukerzaza H., Bendjelid A.,...), la Tunisie (Belhareth T., Daoud A.,...) et la Libye (Al Sharkassi O.,...). Cette note critique se veut comme un essai de synthèse qui renvoie le lecteur intéressé par cette problématique à ce double numéro de la revue.

Trois volets ont été abordés dont l'un portant sur la formidable expansion de l'espace bâti en milieu périurbain, largement dominant, a concerné en premier lieu des aspects généraux de villes de diverses tailles (Casablanca, Constantine, Marrakech, Misourata, Tétouan...), en second lieu par des aspects plus localisés présentés comme des études de cas (Tunis, Oran,...) et en troisième lieu, par des approches de la vie de relations tissées entre la ville sa périphérie, sa région... et ce, à travers des points plus ciblés, pratiquement inhabituels au Maghreb (risques naturels, risques humains, environnement, eaux usées...) se rapportant à Sfax et à Fès. En définitive, des états de lieux sont élaborés, répondant de fait, à une sorte d'actualisation de la dynamique spatiale et économique, voire

sociale, d'agglomérations maghrébines en cours d'extension rapide. Chouiki M., coordinateur de ce numéro, souligne à juste titre, dans son introduction, que les espaces périurbains au Maghreb *« ont été examinés en tant qu'espaces agricoles vivant au rythme du déversement urbain avec tout ce qui en découle comme délapidation des terres agricoles et comme détérioration des équilibres écologiques et multiplication de risques naturels »*.

Approche de définition de la périurbanisation, analyse du phénomène accéléré depuis un quart de siècle au Maghreb, fait observable à la fois dans les métropoles, les grandes villes et les villes moyennes, desserrement démographique de populations urbaines, relations diversement contrastées entre les villes et les campagnes ..., se retrouvent dans les textes ; ces états des lieux montrent que les clichés classiques n'ont plus cours dans la mesure où la mobilité touche aussi les habitants de la ville, que l'installation en périphérie concerne aussi des classes moyennes et aisées, que les fonctions économiques se diversifient au dépens de l'agriculture, que le sous-équipement n'est pas général... L'économie est certes, fragile, mais elle répond à des logiques de développement différenciées, impliquant de fait, diverses formes d'habitat et de branches d'activités économiques ; nous pouvons parler, comme quelques auteurs, d'espaces périurbains en transition dont les rapports avec la ville-mère se transforment progressivement. Selon les comparaisons faites entre les multiples situations observées dans les territoires périurbains, les recompositions en cours au Maghreb se dessinent en fonction du poids économique de la ville, de l'implication de l'Etat dans le développement et la dynamique des entreprises nationales et internationales. En effet, *« l'approche du mitage de l'espace rural ne se fait pas uniquement en termes de consommation et d'intégration des terres agricoles par la ville, mais également en termes de pulvérisation des modes de production hérités du passé par le mode de production dominant de la ville-centre, comme si les métropoles, en tant que véhicules de la mondialisation, s'attellent à faire le ménage devant leurs portes. Ce qui explique, en quelque sorte, le laisser-faire dans la gestion des espaces périurbains »* écrit le coordinateur dont le propos suscite directement la formulation de la question des enjeux considérables de l'urbanisation actuelle. Par rapport à ce laisser-faire, lobbies, intérêts et interrogations sont relevés par divers intervenants qui soulignent que la périurbanisation répond à des besoins masqués de l'Etat et des divers acteurs institutionnels et privés présents sur le terrain. Toutefois, nous réfutons l'idée avancée par de nombreux intervenants selon laquelle la périurbanisation est anarchique, alors qu'elle est caractérisée plutôt par

un désordre toléré, voire voulu par les pouvoirs publics car la maîtrise du marché foncier est une pratique savamment occultée et acceptée par les "faiseurs" de la ville au Maghreb.

C'est dire là, que le désordre du bâti dans les espaces périurbains est loin d'être le résultat du hasard

La ville maghrébine s'équipe certes avec retard, mais aussi avec des différenciations réelles lorsqu'il s'agit par exemple, de desservir en transport collectif des secteurs périurbains habités par des populations démunies. L'autre problème rencontré dans nos villes, se posant avec acuité, est l'absence jusqu'à une date très récente de la prise en compte, lors des études d'urbanisme de la prévention contre les risques naturels (inondations de 1982 à Sfax, glissements de terrain, séismes...) et humains (implantations de bâtis dans des lits d'oueds, multiplication des décharges sauvages...). Comment faire alors pour que la périurbanisation en cours ne reproduise pas les contradictions et les erreurs de la ville-mère ? Encore aujourd'hui, les instruments d'urbanisme élaborés dans nos pays serviraient à faire accepter toutes les aberrations d'aménagement concrétisées dans l'urgence, soient par des responsables politiques locaux, voire centraux, soient par des personnes et/ou des entreprises privées guidées par des motivations marchandes.

Globalement, si déficit au sein dans la ville il y a, « *la généralisation de la déficience urbaine qui en résulte constitue l'autre face de la politique de laisser-aller dont l'ampleur ne peut être atténuée par l'édification tapageuse de villes satellites et de villes nouvelles* » conclut Chouiki M. Sur ce champ de recherche, un gros effort de réflexion reste à faire en particulier en Algérie, sur la validité de concepts comme celui de ville nouvelle qui sont jetés pêle-mêle sur la place publique ; certains responsables locaux pressés par des échéances décident dans l'urgence de la réalisation d'une « ville nouvelle », qui à la longue ne serait qu'une énorme zone d'habitat collectif, servant de relogement aux plus démunis et à des familles plus ou moins solvables ; bien plus, elle risque de devenir, à moyen terme, une véritable bombe à retardement au cas où ses fonctions ne sont pas clairement définies et ne créent pas assez d'emplois pour une jeunesse impatiente, en attente d'épanouissement. Dans les pays maghrébains, une ville nouvelle doit être décidée par l'Etat qui dégage les moyens nécessaires à sa réalisation, les activités retenues et met en place un établissement public de gestion et d'aménagement.

Pour conclure, disons que le constat, dressé lors de ce colloque, est certes sévère, mais les mêmes résultats sont observés dans les différents pays maghrébains et l'on doit alors s'interroger sur le modèle même de ville dans la région et sur son devenir. Comment échanger des

expériences ? Comment opérer des régulations dans les villes pour pouvoir aller au-delà de la seule question du logement résidentiel ? Comment redéfinir une politique de développement fondée sur la production de biens et de services ? Comment repenser l'aménagement du territoire dans des pays fragiles qui s'urbanisent rapidement, tout en protégeant les milieux ruraux... C'est dire là, l'énormité de l'œuvre de réflexion et de développement à faire, face à la mondialisation et à la constitution de marchés économiques régionaux et ce, pour chaque pays maghrébin qui s'y insère malheureusement d'une manière isolée, bien risquée...

**Abed BENDJELID**

### ***Informations et Commentaires***

**Le développement en questions, (2007). Lutter, résister dans les Suds. Corenc, Association pour un nouveau développement. Janvier-mars, 138, 72 pages**

**"Informations et Commentaires- Le développement en questions"** est une revue trimestrielle, axée sur les problèmes des relations entre pays des centres et ceux des périphéries. Fondée en 1972 par Gilbert Blardone, elle est éditée actuellement par une équipe d'économistes grenoblois et lyonnais s'intéressant aux sujets d'actualité économiques et sociaux à dimension internationale qui concernent le développement des sociétés.

Chaque numéro comporte un thème particulier et des rubriques régulières. Le thème fait l'objet d'un ensemble d'articles constituant un dossier ouvert caractérisé par la variété des points de vue et la solidité de la documentation. Les rubriques régulières portent sur des présentations d'auteurs dont il est important de connaître les travaux, de pays du tiers-monde, informant sur leur situation socioéconomique actuelle et enfin des comptes-rendus d'ouvrages et/ou d'articles. Les dossiers de deux numéros : « 120 » et « 124 » ont été consacrés à l'Algérie : le premier intitulé « *Algérie 2002. Une Nation en souffrance* » et le second libellé : « *Algérie, hier et aujourd'hui. Conférences 2003, à Grenoble* »

Le numéro 138, comporte un dossier : « *Lutter, résister dans les Suds* » L'éditorial signé par Patrice Allard, rédacteur en chef de la revue, donne le ton aux cinq articles composant le dossier et contenu de la rubrique rédigé par Patrice Jorland avec comme intitulé : *Gulliver dans le Grand Moyen-Orient*.

L'incipit est investi par Jean Peut-être M'Pélé, de l'Université de Lausanne, pour relater avec maints détails les luttes aussi dures que coûteuses menées par les travailleurs des mines d'or en Afrique du Sud,

au Ghana et au Mali, les trois principaux producteurs de ce minerai du continent. Dégradations des conditions de travail, revendications, grèves, licenciements, tous les événements vécus face aux multinationales dont les intérêts sont défendus par les gouvernements des « exploités », nous sont relatés dans un style des plus alertes.

Le second texte signé par Francesco Gesualdi, fondateur et coordinateur du Centre de lutte pour des rapports équitables entre le Nord et le Sud et de défense des droits de l'homme au niveau mondial, décrit la « *campagne contre Del Monte* », ce dernier appartenant à un groupe italien, gestionnaire d'une immense plantation d'ananas et auteur de graves violations des droits de milliers de travailleurs sur le site; campagne lancée en novembre 1999 et suspendue en mars 2000 suite à un accord sanctionnant les engagements de Del Monte.

Berrin Ceylan-Ataman, de l'université d'Ankara, apporte un éclairage nouveau sur la difficulté de conjuguer l'ouverture économique et le progrès social dans un pays émergent comme la Turquie. S'intéressant aux caractéristiques fondamentales du marché turc, l'auteur décline les principaux textes de réformes en matière d'emploi et de politiques sociales, précisant que malgré la croissance observée, l'augmentation de l'emploi n'est pas à l'ordre du jour.

Ick-Jin Séo et Seong-Gi Cheong, de l'université de Kyungnam, partant de l'exemple de la Corée, qu'ils qualifient de particulier et d'universel, montrent combien le développement économique, le progrès social et la construction d'une démocratie réelle sont liés. Après un exposé des tâches accomplies par la société coréenne en général et le mouvement ouvrier en particulier, les auteurs font remarquer que l'industrialisation en Corée a été réalisée suivant le modèle occidental, et de ce fait ne pouvant pas faire l'objet d'une transplantation dans le contexte asiatique. Le texte s'achève sur la question de savoir si un nouveau mouvement de renaissance ne devrait pas commencer par réduire le nombre de contradictions et/ou d'aliénations ?

Stéphane Boisson, à travers l'exemple de l'Equateur, montre comment l'émergence de la question indigène s'inscrit dans un cadre socio-économique difficile : le désastre provoqué par les politiques libérales imposées aux pays latino-américains. Parmi les questions soulevées, nous notons celle relative à l'existence d'un système statistique fiable permettant d'évaluer les populations indigènes et de mesurer leur poids démographique.

L'idée que le monde peut s'organiser entre un centre et une périphérie est très ancienne. Dans les années 1950, déjà, un certain nombre de travaux ont été orientés vers une vision polarisée de cette organisation

spatiale (Perroux, 1955, 1958 ; Myrdal, 1957 ; Hirschman, 1958)<sup>1</sup>. Ce qui peut sembler nouveau c'est la complexification de la notion de développement comprenant désormais de nouvelles dimensions et de nouveaux acteurs<sup>2</sup>.

A travers ces différents exemples, les difficultés du modèle de développement à l'occidental à générer la croissance dans les périphéries semblent réelles. Au Sud et même au Nord, ce modèle est de plus en plus contesté et l'espoir que la mondialisation puisse impulser le progrès social tant attendu paraît illusoire.

Aïcha BENAMAR

### ***Le mouvement social*** **N° 218, janvier-mars 2007**

Ce numéro de la revue *Le mouvement social* est consacré d'abord aux fonctionnaires, ces agents de l'Etat moderne qui peuplent les bureaux des différentes administrations liées à la fonction publique.

L'éditorial s'ouvre par une mise au point de Marc Olivier Baruch sur l'importance des études autour de la chose publique, à travers ses différents acteurs et les pratiques qu'ils sont amenés à développer, selon leurs compétences.

Ce sont les contributions de Jean Le Bihan sur *les « gradés » de préfecture au XIX<sup>e</sup> siècle* et celle de Sébastien Richez sur *le facteur rural des Postes en France avant 1914* qui, par leurs problématiques respectives, centrées sur des figures familières de l'administration, mais néanmoins complexes, ouvrent de nouvelles perspectives à l'historiographie française.

Parallèlement à ces recherches originales sur les agents de l'Etat, ce numéro du *Mouvement Social* comprend deux articles intéressants l'histoire de la Guerre d'Algérie.

D'abord *la protestation des rappelés en 1955* est abordée par Clément Grenier, à travers l'exploitation de plusieurs sources dont celles qui relèvent du Service historique de l'armée de terre, de la préfecture de police et enfin du ministère de la Justice. Ce mouvement de protestation est lié à la décision prise par les autorités françaises de rappeler sous les

---

<sup>1</sup> Perroux, F., *Note sur la notion de pôle de croissance*. *Economie Appliquée*, 1955 Vol 1-2, p. 307-320. Perroux, F., *Les pôles de développement et le développement intérieur. La coexistence pacifique*, 1958. Grenoble, PUG et Myrdal, G., *Economic Theory and Under-Developed Regions*. *Economie appliquée*, 1957, Vol 1-2, p. 307-320.

<sup>2</sup> Treillet, S., *L'Économie du développement*, Paris, Nathan, 2002, 187 p.

drapeaux les soldats du contingent, dans le but de ramener l'ordre troublé en Algérie depuis novembre 1954.

De son côté, Sylvie Thénault procède à une lecture pertinente de la Loi d'état d'urgence décrétée en Algérie dès le début de l'année 1955. Cette loi coloniale allait connaître une longévité remarquable, puisqu'elle est mise en vigueur en 1963, 1985 (Nouvelle Calédonie) et de nouveau en France à la suite des émeutes de 2005.

Enfin, depuis le mois de mars 2007, il est possible pour les institutions et bibliothèques abonnées, de lire les numéros du Mouvement social parus depuis 1951, en consultant le portail international JSTOR [[www.jstor.org](http://www.jstor.org)].

Par ailleurs, la plate-forme CAIRN [[www.cairn.info](http://www.cairn.info)] diffuse tous les numéros parus depuis 2001 et ayant plus de 3 ans.

**Ouanassa SIARI-TENGOUR**

***Revue Française de Science Politique***  
**vol. 57, n° 1, février 2007**

La science politique s'intéresse de près aux enquêtes ethnographiques menées par les chercheurs sur des « *terrains difficiles* ». Autant dire que des terrains minés par la violence et l'insécurité amplifient les difficultés liées aux conditions d'accès, d'observation, de prises de contact... Les pratiquer ne va pas sans de nouvelles approches méthodologiques et épistémologiques.

Trois articles tentent de répondre à cette problématique.

Il s'agit tout d'abord de l'enquête menée par Vincent Romani, dans les Territoires occupés de la Palestine (Cisjordanie et bande de Gaza), durant deux années (2000-2002). Le contexte de l'occupation, la violence quotidienne, les méfiances de part et d'autre compliquent le parcours chaotique d'une telle recherche où le danger est permanent. Vincent Romani n'a pas eu d'autre choix que celui d'un « *engagement corporel et donc psychologique sans aucune possibilité de refuge immédiat hors de ce contexte* »... « *d'imprévisibilité et de confinement* ». Quid de la distanciation du chercheur par rapport à une telle proximité et un tel environnement ? Et que dire de « *l'inconfort d'étudier une société opprimée et enfermée* » ? Et des possibles manipulations ? D'autant plus que l'auteur visait à « *élucider les conditions de possibilité des métiers de **social scientist** en Territoires occupés* » ? Cette expérience mérite d'être lue et commentée, ne serait-ce que pour avoir mis à mal « *un exotisme dont la Palestine est un archétype* ».

C'est à travers l'itinéraire d'un SDF que Patrick Bruneteaux a choisi d'étudier « *la nouvelle pauvreté* » à l'épreuve de l'action publique. Là aussi, l'auteur souligne les difficultés paradoxales d'accès au terrain. Les sans-logis sont en effet une population très mobile, pas toujours disposée à s'entretenir avec un chercheur. Comment créer les conditions favorables à l'établissement de relations avec une personne qui vit dans la rue ? Comment faire du récit de vie avec un sujet dont la mémoire a subi maints traumatismes ? Cette démarche familière depuis l'Ecole de Chicago a exigé d'entretenir une longue relation, pour parvenir à établir une règle de confiance et suivre le parcours d'un SDF durant six années. Là aussi, une question d'éthique a surgi : « *de quelle morale humaniste le chercheur peut-il se prévaloir ?* » face à un interlocuteur en quête d'un domicile et d'un travail ?

Le dernier article de Daniel Bizeul attire l'attention sur les « *apports et fragilités de l'observation directe* ». Ce n'est pas une préoccupation nouvelle pour les praticiens du terrain, mais rappeler les limites de l'immersion et implication du chercheur en sciences sociales, participe de ces précautions qu'il est impératif de ne jamais perdre de vue, au risque de rater la production de sens attendu de son enquête.

**Ouanassa SIARI-TENGOUR**